

RÉSOLUTION 06-06

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CCECPN Winnipeg, Manitoba 20-21 octobre 2006

OBJET : Règlements et charte

ATTENDU QUE l'assemblée annuelle 2006 a soulevé plusieurs questions au regard des règlements et de la charte de la CCECPN, et ;

ATTENDU QUE les règlements et la charte ne sont pas suffisamment clairs ou ne prévoient aucun processus pour les sujets émanant de questions directes des délégués, et ;

ATTENDU QUE les règlements et la charte ne sont pas suffisamment clairs au regard de sujets spécifiques reliés au processus de gouvernance afin de rencontrer les obligations juridiques de l'organisation en tant qu'entité corporative.

QU'IL SOIT DONC RÉSOLU que toutes les régions respectives révisent les règlements et la charte et font état de leurs commentaires auprès de la CCECPN en février 2007, au plus tard.

QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU qu'une révision analytique formelle des règlements et de la Charte soit initiée avant notre prochaine AGA.

Proposée par : Judith Harbour, Ontario

Appuyée par : Mae Labillois, Nouveau Brunswick